infos REDD+

REDD+ TOGO

Bulletin semestriel d'information sur la REDD+ au TOGO, An 2 N°003 Juillet 2018

Actualité

Echos des acteurs

Dossier

Etranger

La première version de la stratégie nationale REDD+ disponible

Les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé en campagne d'information et de démonstration

Pourquoi mettre en place un système MRV pour la REDD+ ?

Le Togo s'engage dans une politique énergétique ambitieuse et participe au premier sommet de l'Alliance Solaire Internationale

FOREST CARBON PARTNERSHIP FACILITY

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

coopération allemande DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Vers un pari gagné

Par Hèmou ASSI, Coordonnateur National REDD+

L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale REDD+ solide, cohérente et acceptée par toutes les parties prenantes au processus REDD+ au Togo est en train de devenir une réalité. Grâce à votre collaboration et à votre engagement, nous disposons à ce jour d'une première version de notre stratégie nationale REDD+. C'est le fruit du travail collégial que nous avons abattu depuis le démarrage effectif du processus REDD+ en janvier 2015.

En effet, la validation avec votre concours des résultats des différentes études analytiques a ouvert la voie à l'élaboration de cette première version de la stratégie nationale REDD+ qui fait déjà ressortir les grands axes d'intervention pour une gestion durable des ressources forestières au Togo. Avec cette première version, nous allons pouvoir poursuivre et intensifier les consultations avec vous dans le cadre du processus de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) qui est déjà mis en branle.

Je voudrais rappeler ici l'importance de ce processus de l'EESS qui nous permettra d'évaluer à terme les impacts positifs et négatifs des options stratégiques REDD+ sur l'environnement ainsi que sur le milieu socioéconomique et humain. Ceci nous amènera à confirmer ou modifier les options stratégiques REDD+ initialement proposées et le cas échéant, proposer des mesures d'atténuation et/ou de compensation des impacts négatifs potentiels. Je voudrais nous inviter à maintenir cet engagement et cette mobilisation afin de nous assurer de la pertinence des options stratégiques que nous allons retenir pour notre stratégie nationale REDD+.

Par ailleurs, en vue de garantir les meilleures chances de succès à notre processus REDD+, diverses plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé mènent actuellement des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de démonstration sur le terrain. Je voudrais saluer ces initiatives qui visent à accroitre et maintenir la participation et l'implication de toutes les parties prenantes au processus REDD+.

Tous ensemble, nous gagnerons le pari d'une stratégie nationale REDD+ solide, cohérente et acceptée par tous au service de la gestion durable des ressources forestières au Togo.

La première version de la stratégie nationale REDD+ du Togo disponible

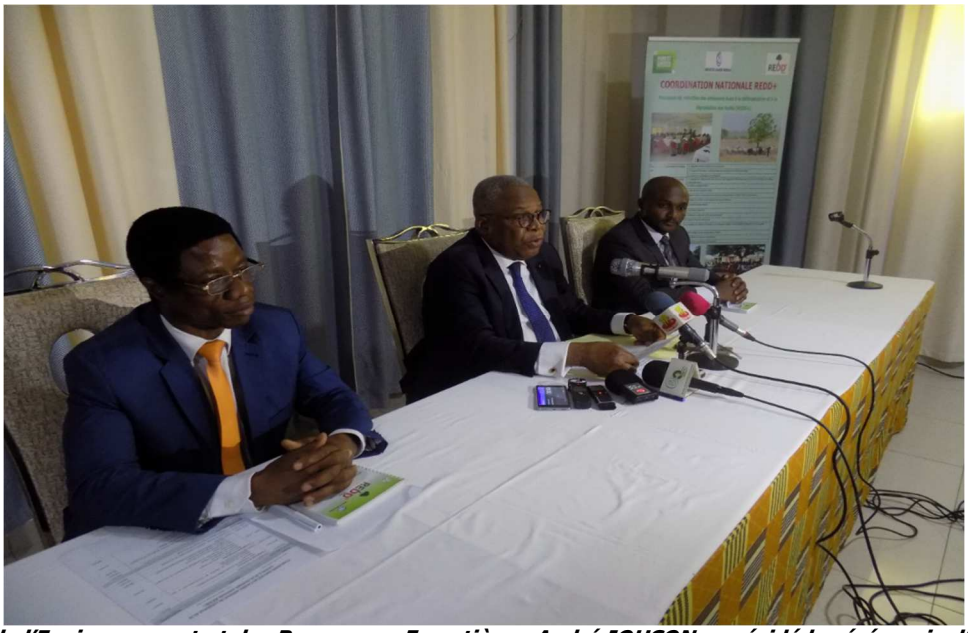

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, André JOHSON a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier national de validation de la première version de la stratégie nationale REDD+ (Photo CN REDD+)

La première version de la stratégie nationale REDD+ du Togo a été validée le 06 juillet 2018 par les parties prenantes au processus REDD+. C'était à l'issue d'un atelier national qui a regroupé les membres des groupes thématiques issus de divers ministères sectoriels, les membres des organisations de la société civile, les représentants des producteurs agricoles, les représentants des organisations de femmes, les planteurs privés et des personnes ressources. Cet atelier national fait suite aux cinq ateliers régionaux de validation qui se sont déroulés du 18 au 28 juin 2018 dans toutes les régions économiques du Togo.

C'est le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières M. André JOHNSON qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier. M. JOHNSON s'est réjoui de la disponibilité et de l'engagement constant de l'ensemble des parties prenantes pour l'atteinte des objectifs du processus REDD+ au Togo. « *La stratégie nationale REDD+ constitue une opportunité de proposer des mesures à court, moyen et long termes permettant de faire face à tous les défis liés à la déforestation et à la dégradation des forêts, en assurant une gestion durable des forêts, l'augmentation des stocks de carbone et la préservation de la biodiversité* », a conclu M. JOHNSON.

Auparavant, le Coordonnateur National REDD+ M. ASSI Hèmou, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé le cheminement suivi dans l'élaboration de

La première version de la stratégie nationale REDD+ disponible

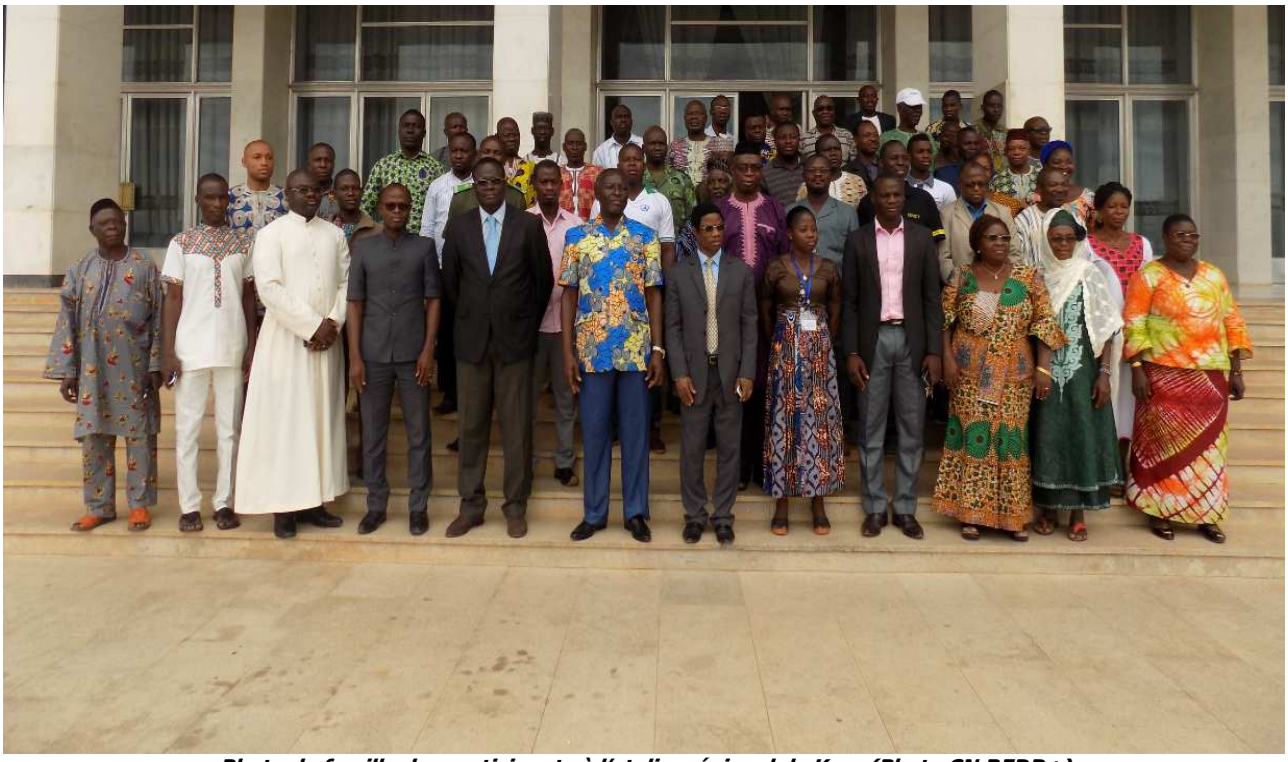

Photo de famille des participants à l'atelier régional de Kara (Photo CN REDD+)

cette première version de la stratégie nationale REDD+.

Le Représentant du Chargé du projet REDD+ à la Banque mondiale M. KPOTOR Komlan a invité l'ensemble des parties prenantes à maintenir la mobilisation et l'engagement autour de la préparation de la stratégie nationale REDD+ afin de lui assurer une mise en œuvre efficace et efficiente.

La REDD+, un puissant outil au service du développement durable de notre pays

Une stratégie nationale REDD+ autour de 4 axes stratégiques majeurs

Le document de stratégie nationale REDD+ du Togo s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs notamment, la promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt, la gestion durable des forêts et un accroissement du patrimoine forestier, la réduction de la pression sur le bois-énergie et l'appui à la mise en œuvre d'actions transversales de renforcement du processus REDD+.

Blaise ATAKOUNA

Le Togo a présenté avec succès le rapport à mi-parcours de sa préparation à la REDD+ et a bénéficié d'un don additionnel de 2.93 millions de dollars US

Le Coordonnateur National REDD+, M. ASSI Hèmou présente le rapport à mi-parcours de la préparation du Togo à la REDD+ (Photo CN REDD+)

Le Togo a présenté le 26 septembre 2017, le rapport à mi-parcours de sa préparation à la REDD+ à la 24ème réunion du Comité des Participants (PC24) et a participé à la 10ème réunion de l'Assemblée des Participants (PA10) du fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF). Les deux réunions se sont tenues du 25 au 29 septembre 2017 à Luang Prabang au Laos en Asie. La délégation togolaise était conduite par le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières M. André JOHNSON et comprenait le Coordonnateur National REDD+ M. Hèmou ASSI, le Coordonnateur National Adjoint, M. DAMETOUGLE Totétièbe et la Présidente du Consortium Femmes-REDD+ Togo, Mme ACAKPO-ADRAH Essivi, représentant les organisations de la société civile.

« *Le Togo envisage de disposer de son R-Package d'ici à la fin de l'année 2019. Mais pour y arriver, nous avons besoin de ressources supplémentaires pour assurer le fonctionnement des organes de gestion du processus, achever la réalisation des études analytiques, mener des consultations avec*

Le Togo a présenté avec succès le rapport à mi-parcours de sa préparation à la REDD+

Une session de la 24ème réunion du Comité des Participants (PC24) (Photo CN REDD+)

les parties prenantes sur la stratégie nationale REDD+, bâtir un système national de surveillance des forêts adapté, établir le niveau de référence des émissions et renforcer l'engagement ainsi que l'implication des parties prenantes », a déclaré le Coordonnateur National REDD+ M. Hèmou ASSI lors de sa présentation du rapport à mi-parcours du Togo. Au terme des échanges entre les membres du comité des participants, il a été adopté la Résolution PC/24/2017/9 accordant au Togo un don supplémentaire d'un montant de 2, 93 millions de dollars US pour poursuivre sa préparation à la REDD+. Par ailleurs, l'Assemblée des Participants, à travers la Résolution PA/10/2017/1, a élu le Togo pour siéger au Comité des Participants en tant que pays REDD+ aux côtés de quatorze autres pays pour une période d'un an.

Blaise ATAKOUNA

Avec la REDD+, c'est une gestion durable des forêts et un accroissement du patrimoine forestier

La majeure partie des études analytiques commanditées par la Coordination Nationale REDD+ ont livré leurs résultats

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières ouvrant l'atelier national de validation des résultats de l'étude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts (Photo CN REDD+)

Les acteurs impliqués dans le processus REDD+ au Togo ont été fortement sollicités ces derniers mois pour qu'ils se prononcent sur les résultats de plusieurs études analytiques commanditées par la Coordination Nationale REDD+ afin de nourrir l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Les ateliers de validation se sont déroulés soit à l'échelle nationale, soit à l'échelle régionale et nationale.

Ainsi, les résultats de l'étude sur la détermination des périodes pour les feux précoces selon les régions écologiques du Togo ont été validés lors des ateliers régionaux du 20 au 24 novembre 2017 et lors de l'atelier national du 30 novembre 2017.

Les résultats de l'étude sur l'analyse socio-économique de la contribution du secteur forestier à l'économie du Togo ont été validés le 02 février 2018 au Relais de la Caisse à Lomé par une soixantaine d'acteurs impliqués dans le processus REDD+. C'était lors d'un atelier national qui a regroupé les directeurs centraux du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, les membres des groupes thématiques issus de divers ministères sectoriels, les directeurs régionaux des différents ministères sectoriels, les représentants de l'Office Togolais des Recettes (OTR), ceux de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et

Démographiques (INSEED), du Port Autonome de Lomé, des universités publiques, ainsi que des membres des organisations de la société civile, des représentants des producteurs agricoles, des organisations de femmes, des planteurs privés et des personnes ressources. Cette étude a montré une contribution significative du secteur forestier à l'économie nationale estimée à 18,12% du PIB en 2014 avec 25 940 emplois créés entre 2010 et 2014.

Les participants à l'atelier national de validation des résultats de l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale (Photo CN REDD+)

Il convient de souligner que cette contribution est sous-estimée puisque ne prenant pas en compte le secteur informel.

Les résultats de l'étude sur la création et la gestion durable des plantations forestières et agro-forestières dans le domaine des particuliers ont été validés lors de deux ateliers régionaux tenus respectivement le 22 février 2018 à Kara et le 23 février 2018 à Notsè, puis lors de l'atelier national tenu le 27 février 2018 au cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières. Cette étude a formulé plusieurs recommandations visant notamment à la mise en place d'un dispositif juridico-foncier et administratif pour accompagner le processus de promotion et de pérennisation la foresterie privée dans le domaine des particuliers, à la mise sur pied d'un mécanisme opérationnel de financement alternatif adéquat, à la mise sur pied d'un programme de renforcement de capacités techniques et d'appui-accompagnement des acteurs de la foresterie privée et à la consolidation de la base organisationnelle des réseaux et faitières des organisations de la foresterie privée dans le domaine des particuliers au Togo.

Toujours dans l'optique de disposer de données fiables et actualisées pour l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, la Coordination Nationale REDD+ a organisé du 19 au 20 mars 2018 au Relais de la Caisse à Lomé, un atelier national de validation des résultats de deux études clés dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ du Togo. Il s'agit de l'étude sur les causes et conséquences de la déforestation et de la dégradation des forêts au Togo et identification des axes d'intervention appropriés, ainsi que de celle sur l'utilisation

Les résultats de la majeure partie des études analytiques validés

Photo de famille des participants à l'atelier régional de validation des résultats de l'étude sur la création et la gestion des plantations forestières et agroforestières dans le domaine des particuliers à Kara (Photo CN REDD+)

des terres et les options stratégiques futures pour l'aménagement du territoire au Togo. Cet atelier national fait suite aux ateliers régionaux organisés à Kara du 12 au 13 mars 2018 pour le compte des acteurs des régions centrale, kara et savanes et à Notsè du 15 au 16 mars 2018 pour le compte des acteurs des régions maritime et plateaux. Les deux études ont permis d'identifier les principaux moteurs de déforestation et dégradation des forêts, ainsi que les principales causes des changements d'affectation des terres.

Une autre étude dont les résultats sont aussi validés par les acteurs du processus REDD+ au Togo est celle portant sur l'intégration du secteur forestier dans les secteurs connexes au Togo et son plan d'action. L'atelier national de validation des résultats de cette étude s'est déroulé le 04 août 2017 dans la salle de réunion de l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) à Lomé.

Selon Dr. FONTODJI Jérémie, Spécialiste en gestion de l'environnement, Consultant Indépendant recruté pour réaliser cette étude, 17 secteurs ont été identifiés comme ayant des interactions avec la foresterie. Il s'agit des mines, de l'agriculture, l'énergie, l'éducation, l'aménagement du territoire, l'administration territoriale et les collectivités locales, l'eau, l'urbanisme, le tourisme, les travaux Publics, les transports, l'économie, la justice, la recherche, la culture, l'élevage et la planification. « *Plusieurs de ces secteurs ont pris en compte la foresterie dans leurs documents de politique. Mais très peu mènent des actions concrètes sur le terrain.*

D'autres secteurs n'ont pas du tout intégré la foresterie dans leurs politiques. Au vu de l'intérêt des forêts pour les autres secteurs et particulièrement dans la lutte contre les changements climatiques, il est important qu'une place soit accordée à la forêt par tous les secteurs connexes », a affirmé M. FANTODJI. Dans cet esprit, il a proposé la réalisation de 13 actions prioritaires réparties en quatre axes d'intervention pour un budget global estimé à 605 millions de francs CFA. L'objectif à terme est d'intégrer la foresterie dans les secteurs connexes pour lutter efficacement contre les changements climatiques et promouvoir le développement durable.

B. A.

La consommation en bois-énergie par la population togolaise est forte et est estimée à 7,6 millions m3/an

Les bases de la capitalisation des projets et programmes dans les différents secteurs en vue de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ du Togo posées

La table d'honneur à l'ouverture de l'atelier sur la synergie des projets et programmes (Photo CN REDD+)

La Coordination Nationale REDD+ a organisé du 12 au 14 février 2018 à l'hôtel Le Berceau de Notsè un atelier d'échange et de partage des résultats et programmations des projets pour une synergie d'action dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ du Togo. Cette rencontre vise à promouvoir la collaboration et servir de cadre de synergie des actions en matière de gestion durable des forêts et d'adaptation aux effets des changements climatiques au Togo. La finalité est de mutualiser les efforts nationaux en matière de gestion durable des forêts.

Les participants, pour la plupart des coordonnateurs et gestionnaires des projets et programmes en cours d'exécution dans les ministères sectoriels en lien avec la REDD+, des points focaux des conventions du ministère de l'environnement et des ressources forestières, ainsi que des représentants des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers ont d'abord échangé sur les activités des projets, programmes et initiatives en cours, qui sont en lien avec la gestion durable des forêts afin de relever les similitudes et les complémentarités. Les résultats et acquis de ces projets,

programmes et initiatives seront capitalisés et valorisés dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Ils ont ensuite proposé une stratégie de collaboration et de synergie entre ces différents projets, programmes et initiatives.

Une vue des participants à l'atelier sur la synergie des projets et programmes (Photo CN REDD+)

La rencontre a été ouverte au nom du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières par M. FOLLY Yao Djiwonou, Directeur de l'Inspection des Ressources Forestières. M. FOLLY s'est réjoui de l'initiative de cette rencontre. « *Pour arriver à bâtir une stratégie nationale REDD+ cohérente et efficace, il est important d'assurer une bonne coordination et une synergie entre les différents projets, programmes et initiatives dans les différents secteurs en lien avec le processus REDD+* », a affirmé le Directeur de l'Inspection des Ressources Forestières. Le préfet de Haho, Awo Tchangani a salué les efforts consentis par le gouvernement pour lutter contre les fléaux de la dégradation des forêts qui constitue un handicap au développement socioéconomique du pays.

Cet atelier d'échange et de partage a connu trois temps forts. La première session a permis aux participants de faire le point sur le processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ et sur les axes stratégiques préliminaires autour desquels cette stratégie sera bâtie. La seconde session a été marquée par la présentation des résultats et acquis pertinents des projets, programmes et initiatives en lien avec la gestion durable des forêts. Les projets et programmes présentés sont exécutés par plusieurs acteurs notamment le ministère de l'environnement et des ressources forestières, le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, le ministère de l'urbanisme et de l'habitat, le ministère de la sécurité et de la protection civile, le ministère de l'énergie, ainsi que les organisations de la société civile. Ces résultats et acquis seront capitalisés pour être valorisés dans la préparation de la stratégie nationale REDD+.

La troisième phase de cet atelier a été marquée par une visite à la forêt Yaya à Amakpapé dans la préfecture de Haho afin de constater de visu une initiative réussie de foresterie privée. « *C'est impressionnant ce*

que nous avons vu ici. Cela démontre qu'une restauration et une gestion des ressources forestières est possible et la Banque mondiale continuera à apporter son appui dans ce sens », a déclaré MIRKO Serkovic, chef du projet REDD+ à la Banque mondiale et chef de l'équipe de mission de suivi et d'appui.

Photo de famille des participants à l'atelier sur la synergie des projets et programmes (Photo CN REDD+)

En clôturant les travaux de cet atelier, le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières M. SAMA Boundjouw a réitéré ses remerciements aux différents partenaires qui ont contribué au succès de cette rencontre. « La REDD+ est aujourd'hui une priorité nationale et nous devons redoubler les efforts afin d'élaborer et mettre en œuvre dans les meilleurs délais une stratégie nationale REDD+ cohérente et acceptée par tous », a ajouté M. SAMA.

B. A.

Avec la REDD+, c'est une bonne coordination intersectorielle et une bonne gouvernance dans le secteur forestier

La 5ème mission d'appui et de suivi de la Banque mondiale s'est tenue du 05 au 16 février 2018

Photo de famille des participants à la réunion avec les OSC (Photo CN REDD+)

Dans le cadre de l'exécution du projet de soutien à la préparation à la REDD+ du Togo financé par le Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), une mission d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale s'est déroulée au Togo du 05 au 16 février 2018. Cette 5ème mission d'appui et de suivi était conduite par M. Mirko Ivo Serkovic, Spécialiste en Financement de Carbone, chargé du Projet REDD+ à la Banque mondiale. La mission visait entre autres à (i) discuter avec les autorités du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) des difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet ; (ii) faire le point sur l'état d'avancement du projet et discuter des prochaines étapes et (iii) commencer les démarches nécessaires pour un potentiel financement additionnel de 2,93 millions de dollars approuvé par le Comité du Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) lors de la préparation du rapport à mi-parcours du Togo le 29 septembre 2017. Cette mission a été marquée par plusieurs activités notamment des réunions d'échanges avec la Coordination Nationale REDD+ et les différents acteurs sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociales, les préalables pour le don

additionnel, le manuel de procédures de gestion financière et comptable, l'état d'avancement de l'élaboration de la stratégie nationale REDD+, les modalités d'appui financier aux OSC et autres acteurs pour la réalisation d'activités spécifiques en lien avec le processus REDD+ ainsi que la convention de partenariat avec les universités publiques du Togo pour la conduite de 05 études analytiques supplémentaires.

Un atelier régional sur la mise en place des systèmes MNV de la REDD+

Les participants à l'atelier régional d'évaluation des besoins pour la mise en œuvre du MRV (Photo CN REDD+)

Dans le cadre de la 5ème mission d'appui et de suivi à la mise en œuvre du processus REDD+, il a été organisé du 5 au 9 février 2018 à l'hôtel Onomo à Lomé un atelier régional d'évaluation des besoins pour la mise en œuvre des systèmes de mesures, vérifications et notifications (MNV) de la REDD+. L'atelier a regroupé des experts MNV de 5 pays francophones notamment le Togo, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République de Centrafrique et la République du Congo. La rencontre est organisée par le Fonds de partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF), avec l'appui d'autres partenaires, notamment l'Initiative Mondiale d'Observation des Forêts (GFOI) et la Coordination Nationale REDD+.

Selon MIRKO Serkovic, Chef du projet REDD+ à la Banque mondiale pour le Togo, le volet MNV est une composante clé pour la REDD+, mais aussi une composante complexe. « *Cet atelier de renforcement des*

capacités vise à permettre aux pays concernés de développer et d'opérationnaliser des systèmes MNV robustes, efficaces, capables de mesurer une réduction des émissions de gaz à effet de serre », a souligné M. MIRKO Serkovic, Chef du projet REDD+ à la Banque mondiale.

La table d'honneur lors de la cérémonie de clôture de l'atelier (Photo CN REDD+)

Pendant cinq jours, les experts en mesure, notifications et vérification des cinq pays, ainsi que ceux de l'Initiative Mondiale d'Observation des Forêts (GFOI) ont utilisé le cadre REDDcompass pour évaluer leurs besoins d'opérationnalisation des procédures MNV pour la REDD+. Une variante de cet outil a été également utilisé pour permettre aux différents pays de commencer avec les actions REDDcompass et de développer des sous actions ainsi qu'un plan de travail annuel budgétisé permettant de montrer comment les lacunes identifiées seront résolues dans un délai d'un an. Ceci permettra aux pays d'utiliser ce plan dans la mise en œuvre de leurs activités de préparation à la REDD+ et d'accéder potentiellement au soutien des partenaires de la GFOI pour répondre à leurs besoins prioritaires. Ainsi, l'évaluation des besoins a permis à chaque pays d'identifier les actions achevées, les actions en cours dont certaines activités sont à poursuivre, les actions à planifier et les actions dont les activités seront planifiées au moment opportun afin de parvenir à la mise en place d'un système MNV efficace et cohérent.

B. A.

La campagne d'information et de dialogue initial avec les parties prenantes se poursuit

La cérémonie d'ouverture de l'atelier avec les personnes handicapées à Dapaong (Photo CN REDD+)

La Coordination Nationale REDD+ poursuit sa campagne d'information et de dialogue initial avec les parties prenantes au processus REDD+. Dans cette optique, cinq ateliers régionaux d'information et d'échange avec les organisations de personnes handicapées ont été organisés du 12 au 15 décembre 2017. Ces ateliers se sont respectivement déroulés à Dapaong et à Sokodé le 12 décembre 2017, à Kara et à Atakpamé le 13 décembre 2017, puis à Tsévié le 15 décembre 2017.

Au cours de ces cinq ateliers, les présentations et discussions avec les membres des associations des personnes handicapées ont porté sur le rôle de la forêt dans les changements climatiques et le développement durable, l'état d'avancement du processus REDD+ au Togo, les défis des personnes handicapées face au changement climatiques, les rôles et responsabilités des personnes handicapés dans le processus REDD+, les stratégies pour une implication active et coordonnée des organisations des personnes handicapées dans le processus, ainsi que les pistes et modalités de collaboration entre les organisations des personnes handicapées et la Coordination Nation REDD+ dans la conduite du processus.

Les personnes handicapées de la région des savanes suivent une présentation sur les changements climatiques (Photo CN REDD+)

Les organisations des personnes handicapées au Togo sont regroupées au sein de la Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) avec pour mandats entre autres de « représenter toutes les organisations de personnes handicapées auprès des pouvoirs publics et favoriser la pleine participation des personnes handicapées au développement économique, social et culturel du Togo ». La FETAPH dispose de point focaux au niveau régional et regroupe à ce jour une quarantaine d'associations.

B. A.

Pour ses besoins énergétiques, la population togolaise dépend à 71% de la biomasse végétale contre 26 % pour les produits pétroliers et 3 % pour l'électricité

Les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé sont en campagne d'information et de démonstration

Les plateformes des organisations de la société civile et du secteur privé, avec l'appui technique et financier de la Coordination Nationale REDD+ ont lancé depuis le mois de mai 2018 une vaste campagne d'information et de démonstration sur le processus REDD+ au Togo. Cette campagne s'inscrit dans le cadre de la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et des populations pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.

Démonstration de l'utilisation du séchoir solaire par le Consortium Femmes REDD+ - Togo dans la région de la Kara (Photo CF – REDD+)

Dans cet esprit, le Consortium Femmes REDD+-Togo organise des sessions de formation des carbonisatrices et collectrices du combustible bois-énergie sur les techniques améliorées de carbonisation et les activités génératrices de revenus alternatives, ainsi qu'une campagne de promotion et de vulgarisation des fours et séchoirs solaires.

La campagne lancée par le Conseil National des Organisations de la Société Civile pour le Développement Durable (CNODD) s'articule autour de trois activités principales notamment, la sensibilisation des communautés sur l'importance socioéconomique et environnementale et les bonnes pratiques de gestion durable des forêts, la compilation, la transcription en français facile et la vulgarisation des textes

Séance de sensibilisation sur l'usage des fours solaires dans une église de la région des plateaux (Photo CF REDD+)

législatifs et réglementaires pertinents en lien avec la gestion durable des forêts au Togo, ainsi que l'évaluation des investissements des ONG dans le secteur forestier au Togo.

Le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) a organisé deux ateliers régionaux à Kara et à Notsè à l'intention d'une centaine de responsables d'associations de jeunes sur l'agroforesterie et les emplois verts.

La Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs (CTOP) met en œuvre un projet d'appui aux organisations paysannes pour la diffusion des pratiques agro-écologiques et d'adaptation aux changements climatiques dans le cadre de la REDD+ au Togo.

La Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées (FETAPH) organise de son côté une campagne de sensibilisation des personnes handicapées sur les changements climatiques, ainsi que sur l'importance de l'arbre et de la forêt.

L'Organisation Nationale pour l'Accessibilité, le Travail et l'Emploi des Personnes Handicapées du Togo (ONATEPH) ambitionne de renforcer les capacités de la Coordination Nationale REDD+ et des groupes thématiques sectoriels sur l'intégration de la thématique « handicap » dans la préparation de la stratégie nationale REDD+ et dans les politiques sectorielles.

Le Conseil National de la Chefferie Traditionnelle a organisé cinq séminaires

Photo de famille des participants à l'atelier régional de formation des jeunes sur l'agroforesterie et les opportunités d'emplois verts (Photo CNJ)

régionaux de réflexion et d'échanges sur la contribution de la chefferie traditionnelle au processus REDD+, la gestion des conflits fonciers et la sécurisation foncière au Togo.

La Plateforme des Planteurs Privés et Propriétaires de Forêts Communautaires (PFPC) a organisé un atelier de validation de la charte et du règlement intérieur de la plateforme et envisage un renforcement des capacités des propriétaires de forêts privées et communautaires sur l'élaboration de plans d'aménagements et plans simples de gestion forestiers. Par ailleurs, la PFPC va conduire une étude de faisabilité pour un projet de création d'une coopérative pour le financement et la gestion durable des forêts du domaine des particuliers au Togo.

La réalisation de toutes ces activités va soutenir l'élaboration en cours et la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ du Togo.

B. A.

Pourquoi mettre en place un système MRV pour la REDD+ ?

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus REDD+, le système de mesures, vérifications et notifications (MNV) ou mesures, rapportage et vérifications (MRV) occupe une place capitale. En effet, selon les dispositions du mécanisme REDD+, pour qu'un pays ait le statut de « pays REDD+ », celui-ci doit disposer d'un système MRV opérationnel. C'est l'un des quatre piliers de la REDD+, notamment une stratégie nationale REDD+ ou un plan d'action, un système d'information sur les sauvegardes, un niveau d'émission de référence des forêts ou niveau d'émission de référence et un système national de suivi des forêts ou MRV. Qu'entend-on par MRV et système MRV ? Pourquoi est-il nécessaire de disposer d'un système MRV dans le cadre de la REDD+ ? Pour répondre à ces questions, le Magazine *« REDD+ Infos »* a rencontré M. Ditorgue BAKABIMA, Commandant des Eaux et Forêts, Responsable MRV et suivi-évaluation à la Coordination Nationale REDD+.

Le commandant Ditorgue BAKABIMA, Responsable MRV et Suivi-Evaluation à la Coordination Nationale REDD+ (Photo CN REDD+)

***REDD+ Infos:* Qu'entend-on par MRV et système MRV?**

Cdt Ditorgue BAKABIMA : MRV est un sigle anglais qui veut dire Monitoring Reporting and Verification. En français, on parle de Mesure, Notification et Vérification (MNV).

Le système MRV est l'ensemble des dispositifs règlementaires, institutionnels et méthodologiques mis en place pour répondre aux exigences du mécanisme REDD+ en matière de collecte de données, d'information, de vérification et de notification sur l'effort de réduction des gaz à effet de serre dans un pays signataire de la Convention cadre de nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). Le

système MRV est aussi le système national de surveillance (suivi) des forêts (SNSF) avec deux fonctions à savoir: une fonction de surveillance et la fonction MNV.

REDD+ Infos: Quelles sont les composantes d'un système MRV efficace?

***Cdt Ditorgue BAKABIMA*:** On va parler ici de deux fonctions pour aboutir à deux résultats. Pour un système MRV on vise les données d'activités et les facteurs d'émission à travers les fonctions de surveillance, de mesure, de notification et de vérification.

Il y a ainsi dans un premier temps le système de surveillance des terres par satellite (SSTS) pour estimer les données d'activités et dans un deuxième temps l'inventaire forestier national (IFN) pour estimer les facteurs d'émission. Ces deux résultats sont influencés par les politiques et les mesures prises par un pays d'où la nécessité de faire un suivi des politiques et mesures.

Une fois que ces résultats sont bien adaptés aux circonstances nationales, nous aboutissons alors à l'inventaire des gaz à effet de serre pour estimer les émissions et les absorptions du pays.

REDD+ Infos: Pourquoi est-il nécessaire de disposer d'un système MRV dans le cadre de la REDD+?

Cdt Ditorgue BAKABIMA: Il est nécessaire de disposer d'un système MRV pour respecter l'article 4.1 a) et l'article 4.2 a) et b) de la Convention cadre de nations unies sur le changement climatique (CCNUCC).

En effet, au terme de ces deux articles, chaque pays signataire de la Convention doit soumettre périodiquement des informations détaillées sur les politiques et mesures prises ainsi que les projections qui en résultent pour limiter les émissions anthropiques par ses sources et à l'absorption par ses puits de gaz à effet de serre.

Le pays doit également établir, mettre à jour périodiquement, publier et mettre à disposition de la Conférence des Parties les inventaires nationaux des émissions anthropiques par leurs sources, les absorptions par leurs puits de tous les gaz à effet de serre en utilisant des méthodes comparables approuvées par la conférence des Parties.

Le système MRV permet au pays, non seulement d'évaluer ces performances en matière de réduction des gaz à effet de serre, mais également au Secrétariat de la CCNUCC d'évaluer son efficacité générale vis-à-vis de l'atténuation du changement climatique. Pour se valoir un pays REDD+, le système MRV doit être mis en place et opérationnel.

Si le pays doit arriver à la phase de paiement, il faut avoir le système MRV pour collecter régulièrement les données à travers des

mesures, faire le rapportage et permettre aux tiers de pouvoir vérifier.

REDD+ Infos: Quelle est la démarche adoptée au Togo pour la mise en place du système MRV?

***Cdt Ditorgue BAKABIMA* :** Le Togo part de l'existant en terme de structures ayant les fonctions et activités régaliennes dans le cadre de suivi des forêts. Avec ces structures, on crée un dynamisme dans le fonctionnement et le partage des données pour traiter et alimenter le système de suivi des terres par satellite et l'inventaire forestier national (IFN). C'est dans ce sens qu'il est mis en place une équipe nationale de suivi des forêts qui se réunit pour discuter et faire le choix des données et méthodologie à utiliser dans la mesure des émissions de gaz à effet de serre. Des réunions de travail sont organisées pour échanger sur les méthodes et outils de travail, définir les arrangements institutionnels et le fonctionnement du système.

REDD+ Infos: Quel est le rôle attendu des différentes parties prenantes à la REDD+ dans la mise en place de ce système?

***Cdt Ditorgue BAKABIMA* :** Les différentes parties prenantes à la REDD+ ont un rôle capital dans la réussite du système par:

- l'adhésion et la participation des institutions impliquées (réunion régulières de travail pour discuter des nouvelles approches et méthodes, s'accorder sur les options à choisir),
- l'adhésion et la participation des acteurs pour communiquer leurs données et activités en lien avec la REDD+ (suivi et accompagnement, estimation des efforts pour la phase de paiement sur les résultats)
- la collecte et le partage des données selon une charte ou un protocole (données forestières, agricoles, énergétiques, économiques, démographiques, politiques et réformes),
- le partage des informations et des données sur un géo-portail pour un meilleur suivi de la mise en œuvre de la REDD+

REDD+ Infos: Quel est votre mot de fin?

***Cdt Ditorgue BAKABIMA*:** Le système MRV n'est pas un résultat en soit mais un processus évolutif et dynamique qui doit se perfectionner au fil des expériences et difficultés de chaque pays. C'est un système qui permet la transparence, la traçabilité, la fiabilité et la crédibilité des informations fournies par un pays.

Propos recueillis par Blaise ATAKOUNA

Le Togo s'engage dans une politique énergétique ambitieuse et participe au premier sommet de l'Alliance Solaire Internationale

L'Alliance Solaire Internationale (ASI) est une initiative franco-indienne lancée en 2015. Elle vise à faciliter et à augmenter d'une manière significative la production d'électricité solaire, à réduire le coût des technologies liées aux équipements solaires et à mobiliser, à l'horizon 2030, plus de 1000 milliards de dollars US d'investissement pour déployer l'énergie solaire dans l'ensemble des pays membres.

Les députés togolais ont adopté le 23 novembre 2017, le projet de loi autorisant la ratification de l'accord cadre portant création de l'Alliance Solaire Internationale (ASI), adopté le 15 novembre 2016 à Marrakech. Le Togo devient ainsi membre de l'ASI et peut mobiliser des ressources financières pour la réalisation des programmes et projets d'énergie solaire. Cette adhésion favorisera également l'atteinte des objectifs poursuivis par l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energies Renouvelables.

L'ASI a tenu son premier sommet à New Dehli en Inde le 11 mars 2018. Ce sommet a connu la participation du Chef de l'Etat Togolais, Son Excellence M. Faure Essozimna GNASSINGBE. La participation du Président de la République à cette rencontre traduit son engagement à diversifier les sources d'énergie au profit des populations togolaises. Le Chef de l'Etat a réaffirmé à cette rencontre l'engagement du Togo à parvenir à son objectif de l'accès universel à des services énergétiques d'ici à 2030.

Le Togo s'engage dans une politique énergétique ambitieuse et participe au premier sommet de l'Alliance Solaire International

Le Chef de l'Etat Togolais au lancement du projet d'électrification rurale CIZO (Photo republiquetogolaise.com)

En outre, le Togo a pris part au forum politique de haut niveau sur le développement durable qui s'est tenu à New York du 09 au 18 juillet 2018. Lors de la présentation du rapport du Togo, le Premier Ministre Komi Selom KLASSOU a rappelé que le gouvernement togolais accorde une attention particulière au secteur de l'énergie à travers une politique énergétique cohérente et réaliste. « *Notre conviction est que l'électrification du Togo doit se faire davantage à partir des énergies propres pour des raisons de préservation de l'environnement, mais aussi de coûts abordables* », a déclaré le Premier Ministre. Il a réaffirmé que la nouvelle stratégie énergétique du Togo va se déployer en trois étapes avec un objectif cible de 100% d'accès à l'électricité pour les populations togolaises à l'horizon 2030. *« Cette stratégie est basée sur une bonne combinaison qui intègre à la fois la promotion des énergies renouvelables, la connexion au réseau conventionnel et les kits solaires individuels* », a ajouté M. KLASSOU.

L'adhésion du Togo à l'Alliance Solaire Internationale (ASI), la participation du Président de la République au premier sommet et la mise en œuvre de cette nouvelle politique énergétique traduisent l'engagement des plus hautes autorités togolaises à diversifier les sources d'énergie au profit des populations. Ceci participe également à la mise en œuvre du processus de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) à travers une réduction de la consommation du bois-énergie.

B. A.

infos REDD+

« *Plus de 100 millions de personnes pourraient basculer dans l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 si l'on échoue à mettre en œuvre un développement « climato-intelligent » qui intègre pleinement les problématiques liées au climat* »

Banque mondiale

« *Nos enfants n'auront pas le temps de débattre des changements climatiques. Ils devront vivre avec les effets. De simplement nier le problème trahit l'esprit de notre pays* »

Discours d'adieu du mardi 10 janvier 2017 - Barack Obama

Siège de la Coordination Nationale REDD+ : Direction Générale ODEF, 20, rue des Evala – Agbalépédogan B.P : 334 Tél. (228) 22 25 05 96 Fax : (228) 22 51 42 14 Lomé – TOGO E-mail : reddtogo@yahoo.fr info@reddtogo.tg

Récépissé N° 0559/19/04/17/HAAC

Directeur de Publication

Hèmou ASSI

Rédacteur en Chef

Essowaza ATAKOUNA

Comité de Rédaction

Totétiébe DAMETOUGLE

Prosper KOTOKO

Ditorgue BAKABIMA

Médjidon Smaïla ODOYI

Essenam YAKPO